



## Conditions de garantie – Écrans tactiles

Ci-dessous figurent les conditions de garantie pour les Écrans tactiles Prowise\* .

### Garantie de 7 ans

Prowise fournit des produits durables et de haute qualité, c'est pourquoi nous pouvons offrir une garantie de dix (10)\*\* ans sur nos Écrans tactiles. Cette garantie prend effet à compter de la date de la livraison. Assurez-vous d'avoir la facture et le numéro de série à portée de main pour toute demande de garantie. Si vous utilisez une extension de garantie, veuillez également l'indiquer.

Si l'Écran tactile présente des défauts, Prowise remédiera (ou fera remédier) aux défauts, remplacera l'Écran tactile par un produit similaire, appliquera une réduction de prix appropriée ou proposera une autre solution sans que Prowise ne reconnaisse par là sa responsabilité.

Si l'Écran tactile n'est plus en garantie, Prowise facturera les frais de main-d'œuvre, d'intervention et de matériel pour la réparation. Ces coûts sont communiqués à l'avance par Prowise. Vous trouverez nos coordonnées sur notre site web.

\*\*La période de garantie pour chaque type d'écran figure dans la liste d'Écrans tactiles ci-dessous. Prowise applique une période de garantie standard d'au moins cinq (5) ans, sauf indication contraire, à compter de la date de livraison :

Produit	Numéro de produit	Période de garantie standard	Garantie optionnelle
Prowise Touchscreen Ultra G1	PW.1.18055.0001 PW.1.18065.0001 PW.1.18075.0001 PW.1.18086.0001	7 ans	+1, +3 ans ou -2 ans
Prowise Touchscreen Ten G3	PW.1.17065.0003 PW.1.17075.0003 PW.1.17086.0003 PW.1.17098.0003	7 ans	+1, +3 ans ou -2 ans
Prowise Touchscreen One G2	PW.1.16065.0002 PW.1.16075.0002 PW.1.16086.0002	7 ans	+1, +3 ans ou -2 ans
Prowise Touchscreen Ten G2	PW.1.17065.0002 PW.1.17075.0002 PW.1.17086.0002	7 ans	+1, +3 ans ou -2 ans
Prowise Touchscreen Ten	PW.1.17055.*001 (* = 0-9) PW.1.17065.*001 (* = 0-9) PW.1.17075.*001 (* = 0-9) PW.1.17086.*001 (* = 0-9) PW.1.17098.1001	5 ans	+2 ou +3 ans



Prowise Touchscreen One	PW.1.16065.1001 PW.1.16075.1001 PW.1.16086.1001	5 ans	+2 ou +3 ans
Prowise Touchscreen G2	PW.1.15055.1001 PW.1.15065.1001 PW.1.15075.1001 PW.1.15086.1001	5 ans	+2 ou +3 ans
Prowise Touchscreen	PW.1.15055.0001 PW.1.15065.0001 PW.1.15075.0001 PW.1.15086.0001	5 ans	+2 ou +3 ans
ProLine +	PW.1.14065.0001PW.1. 14075.0001	7 ans	
EntryLine G2	PW.1.13055.0002 PW.1.13065.0002 PW.1.13075.0002 PW.1.13086.0002	5 ans	
ProLine	PW.1.12065.0001 PW.1.12075.0001 PW.1.12084.0001	5 ans	
EntryLine	PW.1.13055.0001 PW.1.13065.0001 PW.1.13070.0001	5 ans	
Classic line UHD	PW.1.11065.0006 PW.1.11084.0003	5 ans	
Classic line HD	PW.1.11055.0005 PW.1.11070.0004	5 ans	

## Dead On Arrival

Prowise applique un délai DOA (Dead On Arrival) de dix (10) jours après la livraison/installation. Si l'Écran tactile se révèle défectueux pendant cette période, il sera considéré comme « DOA » et sera remplacé gratuitement par un nouvel écran. Prowise doit être informé par écrit du défaut dans cette période de dix (10) jours après l'installation. Assurez-vous d'avoir la facture, la preuve d'installation (Proof of Installation) et le numéro de série à portée de main pour toute demande de garantie. Seuls les rapports complets et soumis dans les délais seront traités par le Service d'assistance.

## Garantie sur les accessoires

Prowise offre une garantie sur les accessoires pour une période d'un (1) an à partir du moment de la livraison. Les produits suivants sont considérés par Prowise comme des accessoires :

- Câbles, inclus dans l'emballage de l'Écran tactile
- Stylos actifs et pointes de stylo
- Stylos passifs
- Télécommande
- Antennes Wifi

- Cartes NFC
- Clavier et souris de Prowise
- Caméra Prowise MOVE
- Autres produits Prowise, tels que caméras, clés, etc.

Pour en savoir plus sur la garantie sur les accessoires Prowise, consultez les Conditions de garantie Accessoires pour Écran tactile.

## Utilisation des Écrans tactiles

Les Écrans tactiles sont couverts par la garantie Prowise à compter de la date de livraison pour la durée de la garantie standard ou achetée, si l'Écran tactile a été acheté par l'intermédiaire de Prowise ou l'un de ses partenaires agréés. Prowise vend exclusivement à des clients professionnels. Les consommateurs ne peuvent en aucun cas invoquer la garantie.

Sauf accord de Prowise, la garantie ne peut jamais être invoquée par des tiers ayant acquis des écrans tactiles par le biais d'un transfert ou d'une vente par des clients initiaux de Prowise.

Les Écrans tactiles Prowise ont été spécialement conçus pour la communication numérique et pour l'utilisation, la gestion et l'édition de documents et de fichiers électroniques. N'utilisez pas l'Écran tactile à d'autres fins. En cas d'utilisation non conforme (toute utilisation autre que celle décrite dans le manuel d'utilisation et les consignes de sécurité), la garantie sera annulée et Prowise sera déchargé de toute responsabilité en cas de dommages matériels et/ou corporels. L'usure due à une utilisation normale, y compris les rayures, n'est pas couverte par la garantie.

## Limitations de garantie

Suivez les instructions du manuel d'utilisation et les consignes de sécurité. Toute autre utilisation est considérée comme inappropriée et peut entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels ou endommager le produit. La garantie du produit est annulée en cas d'utilisation inappropriée.

La garantie ne s'applique pas si les défauts de l'Écran tactile Prowise ou de ses composants sont entièrement ou partiellement dus aux actions et/ou circonstances suivantes :

- installation, utilisation, modification ou réparation du matériel et/ou du logiciel par des tiers que Prowise n'a pas formés et autorisés pour ces interventions. Contactez toujours Prowise ou un partenaire agréé si le produit présente des défauts.
- utilisation incorrecte, négligente ou inadéquate, y compris le non-respect des instructions du manuel d'utilisation et des consignes de sécurité.
- vandalisme ou d'autres dommages délibérés.
- utilisation dans un environnement où l'Écran tactile est régulièrement exposé à la poussière, à la chaleur, au froid, à l'humidité, à la vapeur ou à des températures extrêmes, où des produits inflammables et/ou des explosifs sont stockés, où un changement rapide des conditions environnementales peut se produire ou où une corrosion, une oxydation, un déversement excessif de nourriture ou de liquide ou l'influence de produits chimiques peuvent se produire. Lisez les instructions de sécurité pour en savoir plus.
- utilisation continue des écrans pendant plus de 12 heures par jour, sauf indication contraire dans le manuel.
- influences extérieures, telles qu'une catastrophe naturelle, des dommages causés par la foudre, le feu et la suie, des dégâts causés par l'eau, des actes de vandalisme, l'accumulation de poussière et/ou l'induction, etc.
- usure et vieillissement normaux, tels que la réduction progressive de la qualité de l'image, le vieillissement (disproportionné) de l'écran, la décoloration de l'écran, les images brûlées sur l'écran et/ou les défauts de pixels qui sont conformes à la conception ou n'affectent pas la fonctionnalité de l'appareil.
- utilisation d'un périphérique non approuvé ou non fourni par Prowise. Lisez les instructions de sécurité pour en savoir plus.
- détérioration survenue lors du renvoi de l'Écran tactile ou de ses composants à Prowise ou à un partenaire agréé de Prowise, par exemple en raison d'un transport ou d'un emballage défectueux. Les écrans tactiles doivent toujours être transportés debout.

Le client ne peut invoquer la garantie dans les cas suivants :

- Le défaut n'a pas été signalé par écrit à Prowise dans les dix (10) jours suivant la livraison (défauts visibles) ou dans les dix (10) jours suivant la détection du défaut (défauts non visibles).
- L'obligation de paiement n'a pas été respectée (dans son intégralité).
- Aucune preuve d'achat n'est présentée.
- Aucune preuve d'installation (« Proof of Installation ») n'est présentée (le cas échéant).
- Le numéro de modèle, de série ou de produit de l'Écran tactile a été modifié, supprimé, retiré ou rendu illisible.

Prowise ne peut être tenu responsable de la perte des données stockées sur l'appareil. Sauvegardez régulièrement vos fichiers pour éviter toute perte de données. La conversion de données n'est pas couverte par la garantie.

Les garanties sur les logiciels non développés par Prowise, y compris le système d'exploitation et/ou les composants, ne sont pas couvertes par les garanties Prowise. Les prestations de service de Prowise résultant de l'utilisation de produits et/ou de logiciels de tiers sont toujours à la charge et aux risques du client. Pensez, par exemple, aux problèmes résultant d'un mauvais signal WIFI, qu'ils soient relatifs ou non aux appareils Airplay/Chromecast.

Vous êtes à tout moment tenu de prendre toutes les mesures possibles pour limiter les dommages.

La période de garantie initiale n'est pas prolongée par une réparation, un remplacement, une réduction de prix ou toute autre solution proposée par Prowise.

Pour les autres règles s'appliquant à la garantie et à la réparation des produits de Prowise, veuillez vous référer aux Conditions générales de vente de Prowise.

Version : 1 décembre 2023, rév 1

*\*Lorsque Prowise est mentionné dans les présentes conditions de garantie, il s'agit toujours de la société de vente Prowise. Actuellement, il s'agit de Prowise BV pour les Pays-Bas, de Prowise Belgium BV pour la Belgique et de Prowise GmbH pour l'Allemagne. Si Prowise n'a pas de société de vente dans le pays du client, les Conditions de garantie de Prowise BV s'appliquent toujours et le texte néerlandais prévaut toujours sur les éventuelles traductions.*